

Comment...

# ... il associe intercontrat et humanitaire

Guy Mamou Mani lance, au sein de Groupe Open, un projet de mécénat de compétences informatiques. Il a signé avec une association d'aide à l'apprentissage pour les enfants dyspraxiques.



MICHEL MONTEUX

Guy Mamou Mani, coprésident de Groupe Open

« Cette opération est un maillon supplémentaire et complémentaire dans la chaîne de notre politique de responsabilité sociale »

GROUPE OPEN	
ACTIVITÉ	SSII.
CREATION	1989.
EFFECTIF	4 000 personnes réparties sur 14 régions.
CA 2008	330 M€.

LE PROBLÈME

La SSII a choisi de concrétiser ses valeurs d'éthique et de responsabilité sociale en proposant à ses salariés en disponibilité de mettre leurs compétences informatiques au service d'associations humanitaires.

LA MÉTHODE

1 Inscrire cette action dans la stratégie de l'entreprise

La responsabilité sociale est une préoccupation déjà bien ancrée dans le Groupe Open. Elle se matérialise au travers de diverses actions comme la création d'un poste de chef de projet diversité ou le soutien à certaines opérations de mécénat ponctuelles, identifiées soit par l'entreprise, soit par les collaborateurs eux-mêmes, et répondant chaque fois à un engagement social. Soucieux de compléter cette démarche et de donner un nouvel élan aux salariés en intercontrat, le groupe choisit de développer une nouvelle initiative : le mécénat de compétences informatiques.

2 Bien choisir l'association

Désigné par Guy Mamou Mani, coprésident de l'entreprise, comme responsable de la mise en œuvre de cette initiative, le service communication a sollicité Wecena, dont l'objectif est de mettre en relation des associations à but humanitaire et des ONG qui partagent des projets informatiques

avec des SSII. Le groupe a pu ainsi étudier quatre dossiers portés par la SARL. Au terme de sa consultation, le service communication a retenu l'association DMF (Dyspraxique mais fantastique), dont la vocation est d'aider les personnes atteintes d'un

trouble de l'apprentissage proche de la dyslexie. « Leur idée est de s'appuyer sur des outils informatiques pour faciliter l'apprentissage et la scolarité des enfants atteints de ce trouble. Nous avons étudié comment nous pouvions, avec nos compétences technologi-

ques, les aider », raconte Guy Mamou Mani. Après plusieurs échanges avec l'association, la SSII a conclu qu'elle possédait en interne le savoir-faire nécessaire à la numérisation des manuels scolaires, de façon à les rendre utilisables par les élèves. Outre cet aspect d'adéquation entre les compétences et les besoins, le second critère qui a joué en faveur de l'association était le travail à distance. « Comme notre objectif était d'offrir à tous nos collaborateurs répartis dans nos 14 agences en France, l'opportunité de participer à cette opération, il était indispensable que cette mission puisse se réaliser à distance », précise le coprésident.

3 Définir le contrat des salariés

L'objectif et le cadre de cette mission ont été présentés dans la lettre d'information et sur l'intranet de l'entreprise. L'accent a été mis sur la façon dont ce projet s'inscrivait dans la stratégie de responsabilité sociale de l'entreprise. « Il est important que la démarche soit cohérente avec la politique de l'entreprise et qu'elle ne soit pas perçue comme une action ponctuelle pour occuper des salariés disponibles », insiste Guy Mamou Mani. Cinq salariés en intercontrat, dont trois basés à Lyon, ont manifesté leur intérêt auprès de la direction de la communication pour participer à l'opération. En accord avec les managers, les salariés se sont portés candidats potentiels au projet et ont signé la charte du volontaire, qui établit des principes clairs d'engagement entre le volontaire et son entreprise. « Dans le cadre de cet accord le salarié doit se comporter en professionnel auprès de l'organisme bénéficiaire et rester disponible pour une mission professionnelle. Lorsqu'il exerce ses fonctions dans l'humanitaire, le volontaire déclare son temps de présence comme il le fait lors d'une mission classique », indique le coprésident.

4 Renouveler la démarche et fidéliser les salariés

Quelques semaines après le début de l'opération qui a débuté en septembre dernier, l'un des salariés s'est vu proposer une mission chez un client. Mais son investissement était tel qu'il a choisi de poursuivre l'expérience en réalisant le travail sur son



L'AVIS DE L'EXPERTE

Julie Ledieu, consultante chez Diversity Conseil  
Ce cabinet est spécialisé dans la diversité et les nouvelles tendances RH

« Le mécénat répond à la volonté croissante des entreprises de faire vivre leurs engagements en termes de responsabilité sociale.

Le mécénat de proximité s'est développé au détriment de ceux dits de prestige. L'engouement pour le mécénat de compétences, quant à lui, ne devrait pas se tarir. Il répond aux besoins des salariés de donner du sens à leur engagement professionnel, et à celui de l'entreprise de fédérer les collaborateurs en soignant son image d'employeur. »

« L'entreprise anticipe un retournement probable (ou en tout cas souhaitable) du marché.

Lorsque le marché de l'emploi informatique sera à nouveau sous tension, elle aura plus de facilités à attirer de nouveaux collaborateurs. Reste que ce type d'initiatives demande un engagement fort de l'entreprise. En effet, il exige un accompagnement en amont, car il faut préparer les collaborateurs en les formant aux spécificités et aux exigences de l'intervention de mécénat, et en aval pour faire vivre l'initiative et valoriser les collaborateurs mécènes. »

Stratégie éthique et responsabilité sociale

NOVEMBRE 2008

• Création du poste de chef de projet diversité.

JANVIER 2009

- Mise en place de la stratégie responsabilité sociale et éthique. Le Groupe Open soutient une collaboratrice partie avec l'ONG ASA en Equateur, pour développer des programmes de protection de l'enfance et d'éducation.
- Il met en œuvre avec l'ONG Password un challenge proposé à des étudiants en école d'ingénieurs : il s'agit, entre autres, de réaliser une application web d'échange d'informations entre

volontaires, sur le déroulement de leurs missions. L'application a été livrée en mai 2009.

FIN 2009

- Le groupe s'engage auprès de l'Association française des myopathes dans le cadre du Téléthon 2009, pour développer une application dédiée aux iPhone et Ipad Touch, qui aide à suivre l'événement en direct et à procéder à des dons.
- Enfin, le groupe a signé le Pacte citoyen, un mouvement lancé par l'Adapt (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées).

temps personnel. Aujourd'hui, Guy Mamou Mani tire un premier bilan : « En période d'inactivité, les salariés apprécient cette initiative. Ils retrouvent une dynamique, et l'idée de participer à un projet à finalité humanitaire donne une dimension particulière à leur travail. » Ils ne sont plus dans une relation

traditionnelle client/fournisseur et maintiennent, voire complètent, leurs compétences. Satisfait de cette première expérience, le groupe étudie actuellement l'opportunité de réaliser d'autres opérations avec quatre autres associations. ■

JULIETTE FAUCHET